



## ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur  
(06)  
Direction Centrale des Achats  
et Marchés Publics  
45 rue Gioffredo  
06000 Nice

## AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Nice Côte d'Azur (06), M. Le Président de la Métropole Nice Côte d'Azur Direction des Contrats Publics 5, rue de l'Hôtel de Ville, 06364 Nice Cedex 4, FRANCE. Tél. : +33 497132000. Courriel : dao@nicedadazur.org. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <http://www.e-marches06.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <http://www.e-marches06.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** 19N0316 - FOURNITURE DE FONDANTS ROUTIERS ET ACHAT PETITS MATÉRIELS

**II.1.2) Code CPV principal**

14400000

**II.1.3) Type de marché**

Fournitures

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation est lancée suivant la procédure : Appel d'offres ouvert - articles R.2124-2, R.2161-1 du Code de la commande publique. Le présent marché a pour objet la fourniture et/ou le déchargement à pied d'oeuvre de produits type fondants ainsi que l'achat de petits matériel, pour l'entretien en viabilité hivernale du domaine routier sur la totalité du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur. Les prestations couvrent l'ensemble des prestations de produits fondants en vrac et en divers contenants, ainsi que la fourniture de matériels, livraison comprise.

**II.1.5) Valeur totale estimée**

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Non

**II.2) DESCRIPTION**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

14400000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Totalité du territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**II.2.4) Description des prestations**

Accord-cadre à bons de commande

Mini : 50 000,00 €

Maxi : 500 000,00 €

En valeur en € H.T.

Durée (hors reconduction) : 12 mois

Début du marché : Au premier bon de commande.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de reconductions éventuelles : 3

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Oui

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Forme finale des groupements.

Exclusivement solidaire.

Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat.

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

##### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

cf article 5.1.1 du Règlement de Consultation

##### **III.1.2) Capacité économique et financière**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

##### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

Marché réservé : Non

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Informations relatives à la profession**

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

### **Section IV : Procédure**

#### **IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue****IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique**

Une enchère électronique sera effectuée : Non

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui****IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF****IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure****IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Jeudi 17 octobre 2019 - 14:00

**IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés****IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

vendredi 18 octobre 2019 - 09:00.

Lieu : A titre indicatif.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

**Section VI : Renseignements complémentaires****VI.1) RENOUVELLEMENT**

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

**VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES****VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

A/Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

uniquement par la plateforme : Courriel : dao@nicedazur.org adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

B/Condition de remise des plis : cf. article 7 du Règlement de Consultation.

**VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS****VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des Fleurs - CS 61039 , 06050 Nice cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489988600. E-mail : greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

**VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation****VI.4.3) Introduction des recours**

Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de onze jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice.

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours****VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

10 septembre 2019